

Prière à Marie généralissime des armées célestes



Auguste Reine des Cieux

AUGUSTE REINE DES CIEUX, SOUVERAINE MAÎTRESSE DES ANGES, VOUS QUI DÈS LE COMMENCEMENT, AVEZ REÇU DE DIEU LE POUVOIR ET LA MISSION D'ÉCRASER LA TÊTE DE SATAN, NOUS VOUS LE DEMANDONS HUMBLEMENT, ENVOYEZ VOS LÉGIONS SAINTES, POUR QUE, SOUS VOS ORDRES, ET PAR VOTRE PUISSANCE, ELLES POURSUIVENT LES DÉMONS, LES COMBATTENT PARTOUT, RÉPRIMENT LEUR AUDACE ET LES REFOULENT DANS L'ABÎME.

QUI EST COMME DIEU ?

Ô BONNE ET TENDRE MÈRE, VOUS SEREZ TOUJOURS NOTRE AMOUR ET NOTRE ESPÉRANCE.

Ô DIVINE MÈRE, ENVOYEZ LES SAINTS ANGES POUR ME DÉFENDRE ET REPOUSSEZ LOIN DE MOI LE CRUEL ENNEMI.

SAINTS ANGES ET ARCHANGES, DÉFENDEZ-NOUS, GARDEZ-NOUS.

Prière indulgenciée par saint Pie X le 8 juillet 1908, texte authentique de la prière dictée à Anglet par Notre-Dame au père Louis Édouard Cestac, fondateur des Servantes de Marie, le 13 janvier 1864.

"L'efficacité surnaturelle de cette prière sera très grande."

Mgr Paul-Émile Léger (plus tard Cardinal, puis Archevêque)

Historique de la prière

« Le 13 janvier 1864, le vénérable père Louis Cestac (fondateur de la Congrégation des “ Servantes de Marie ”, décédé en 1868), accoutumé aux bontés de la Très Sainte Vierge Marie, fut subitement frappé comme d'un rayon de clarté divine. Il vit des démons répandus sur la terre, y causant des ravages inexprimables. En même temps, il eut une vision de la Très Sainte Vierge Marie. Cette bonne Mère lui dit qu'en effet les démons étaient déchaînés dans le monde, et que l'heure était venue de la prier comme Reine des Anges, et de lui demander d'envoyer les légions saintes pour combattre et terrasser les puissances de l'enfer ».

« Ma Mère, dit le prêtre, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas les envoyer sans qu'on vous le demande ? – Non, répondit la Très Sainte Vierge, la prière est une condition posée par Dieu même pour l'obtention des grâces – Eh bien ma Mère, reprit le prêtre, voudriez-vous m'enseigner vous-même comment il faut prier ? – Et il reçut de la Très Sainte Vierge Marie la prière : “ Auguste Reine ”.

Mon premier devoir, écrit l'abbé Cestac, fut de présenter cette prière à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, qui daigna l'approuver. Ce devoir accompli, j'en fit tirer 500 000 exemplaires, j'eus soin de les envoyer partout ».

« Nous ne devons pas oublier de dire que, lors de la première impression, les presses se brisèrent par deux fois ».

Imprimatur : Cameraci (Cambrai), die 26 februarii 1912

A. Massart, vic. gén

13 janvier 1547 : Le Concile de Trente déclare que, par une grâce spéciale, Marie est libre de tout péché.

Précision :

Les paroles

« “Qui est comme Dieu ?” Ô bonne et tendre Mère, défendez-nous, gardez-nous ! » ont été ajoutées après l'inspiration originelle. Elles sont bonnes ; le pape Saint Pie X a donné une indulgence pour la prière dans cette forme le 8 juillet 1908.

Mais si on veut donner la prière originelle, comme reçue de la Vierge, il faut omettre ou au moins distinguer ces paroles.

